Extrait de Revisco

(Revised extracto)

Archives historiques Saintonge et Aun.
XXXIV . année 1904
Extraits des déliberations de la société des amis de la liberté et de l'égalité d'Ars en ré dont le sceau etait:
un ovale portant la devise: "vivre libre ou mourir" surmontant une fleur de lis, entouré de deux branches de chêne et "société des amis de la constitution.
1e procès verbal
le 3 juin 1792 l'an 4eme de la liberté
Brizard, curé de la paroisse remercie la société de l'admettre dans son sein
le 7 juin 2e élection du président par 29 votants
Brizard curé a été élu président -
Lamothe et Barbotin vice-présidents.
29 juin 1792 Le Président a invité MM les officiers des deux bataillons de la garde nationale du canton a assister à la séance.
1 juillet 1792 - séance ouverte à 2 heures. terminée à 3h l'assemblée n'est pas assez nombreuse pour déliberer.
8 juillet Don de 30 livres pour équiper un volontaire

à noter que pendant l'été il y a peu d'assistants que la société ne peut prendre de décisions
23 septembre 1792 - 31 volontaires partant pour la frontière sont reçus à l'assemblée on remet à l'un d'eux qui sera leur trésorier le montant d'une collecte, 1. 141 fr 15 sols, destinée à les défrayer de leurs frais de route - Un des volontaires n'étant pas habillé on lui offre un habit et "spectateurs et spectatrices se sont empressés de l'habiller, en lui allant chercher veste, culotte, bas, chapeau etc"
On les invite à un souper patriotique à la Croix d'or -
Discours du président, baiser de fraternité au nom de la société, Tout le monde s'embrasse -
Une lettre de la société G. Cochizeaux député de la Convention originaire d'Ars - " Votre civisme et votre amour pour la liberté nous est un sur garant de tout ce que vous ferez pour eux "
Lauathe est le commandant d'un bataillon
1e décembre, l'an premier de la République françois
Dechezeaux fils est élu président 20 membres présents

9 decembre I de la RF
pour la 1ere fois on chante l'hymne marseillois"
approbation des statuts de la société
art 14 : séance le jeudy après souper dans l'été à 8 h ½ et dans l'hiver à 5 h et tous les dimanches et fêtes depuis 1 h jusqu'a vêpres.
art 18 Il ne sera fait aucune dénonciation que par écrit et signée

Serment

"Je jure de maintenir (1) l'égalité et la (2) liberté de respecter les propriétés ou de mourir en les defendant. Je jure aussi de rester inviolablement attaché à la société et d'en observer les réglements de dénoncer tous les traîtres à la Patrie et les conspirateurs contre la liberté
Parmi les signataires : Brizard curé d'Ars.
Samedi 15 decembre l'an I de la RF
Lecture d'une lettre de Dechezeaux député de l'ile à la Convention et d'une brochure sur le jugement de Louis XVI "La société a prononcé que Louis XVI méritait d'être jugé par tous les crimes et forfaits dont il s'est rendu coupable"

26 février 1793 l'an 2ème de la RF "en l'assemblée de la société républicaine"

16 mars 1793 l'an 2ème de la RF

Un membre a dénoncé Louis Perier pour avoir tenu une conduite incivique et des propos décourageants et faux : il est rayé de la société

pétition à la municipalité pour obtenir un local dans la maison des ci-devant Sœurs de Charité -

29 mars 1793 -

Le citoyen La Mathe n'ayant pu offrir la décoration militaire accordée après 38 ans de service sur l'Autel de la Patrie l'offre à la société pour le braves volontaires de cette commune

Pour remplacer cette croix de St Louis, il demande au Président de le décorer avec le bonnet de la liberté "Un ancien militaire vous avait attaché l'emblème de la Rédemption, plus heureux que lui je vous attache l'emblème de la Liberté"

Les citoyennes assistent à la séance

4 avril 1793 an II de la RP

Vote d'une messe solennelle en actions de grâces du retour de nos frères des Sables et un déjeuner à 3 ou 4 par chacun des membres

Discours du maire, Bonnin
Frères et amis
La voix publique a retenti de votre obéissance, de votre dévouement et de votre courage toutes ces qualités sembloient présager votre victoire recevez l'hommage des lauriers que vous venez de cueillir.

5 avril 1793 an II
lettre de Lebon fils datée de Fougère qui annonce leur attaque et défaite

10 avril 1793
lettre de Dechezeaux adjudant général de la legion de l'ouest et de l'armée des Sables sur les operations contre les brigands.

Le citoyen Masseau renouvelle sa motion de messe qu'il avait votée ; acceptée. Le président portera le cierge et la citoyenne Masseau-Richard offrira l'offrande.

Discussion confuse sur les chefs du bataillon des Sables. les nouvelles fausses, l'alarme dans les familles. apres laquelle la messe est remise au 21 avril

12 avril 1793 -
Le commissaire aux subsistances rend compte de

l'achat de 14 tonneaux d'orge et 33 sacs de minot
Il lui a été impossible de se procurer du blé froment.
On attend les nouvelles si impatiemment qu'on envoie 4 commissaires pour eveiller le citoyen directeur pour avoir au plus tôt les lettres. et il y aura séance après les vêpres pour la continuation de la lecture des nouvelles.
Une souscription est ouverte pour acheter
10 tonneaux de froment à 420 livres le tonneau
40 tonneaux d'orge et baillarge à 210 livre le tonneau
et des fèves à 200 livres le tonneaux au total
13.400 livres.
Les grains seront déposés dans des greniers fermés d'un cadenas et de clefs dont chacun des commissaires aura la sienne.
Le citoyen Lamathe a offert ses greniers gratis

Extraits d'une lettre de Dechezeau - sur l'affaire des Sables. " Je n'ai qu'un regret celui d'y être par la mollesse que témoignèrent toutes les troupes. --- cette déroute n'a été occasionnée que par la terreur qui s'étoit emparée de quelque chef de peloton, que c'est

l'officier qui fait le soldat alors cette faute ne peut être attribuée au soldat"

20 avril 1793 -

invitations à la messe faite au conseil municipal et au conseil général de la commune au juge de paix - au procureur de la commune au commandant de 3 e et 4 e bataillon et au citoyen adjudant-général de la Légion de l'Ouest - au citoyen capitaine commandant le détachement de nos frères aux Sables - au citoyen syndic de la marine

Discours de Button sur les avantages de la danse.

La messe doit être chantée le 21 le curé permet que l'on chante l'hymne marseillais à la fin de la messe.

La messe sera celebrée à 7 h du matin en action de grâces "pour l'heureux retour de nos frères qui ont volé au secours de nos frères des Sables d'Olonne"

22 avril 1793 -

Une nouvelle salle sera preparée chacun devra apporter sa chaise -

8 mai 1793.
Dechezeau dénonce les commissaires du comité de subsistances qui se sont conduits avec partialité dans la distribution des farines et dit hautement que quelques uns étoient des accaparreurs.
9 mai 1793.
sur réclamation des commissaires Dechezeau se retracte entierement
4 juillet 1793 - la Société adresse une demande d'affiliation au club des Jacobins à Paris
13 juillet 1793 La majorité de membres sont absents "par rapport aux travaux, soit tiédeur ou insouciance"
14 juillet 1793. séance prévue pour six heures ne commence qu'à 8 heures avec "très peu de personne La société est en déficit de 76 livres 13 sols 6 deniers
30 juillet 1793. Les Jacobins accordent l'affiliation à la société.
7 août 1793 -séance ajournée faute d'assistants en nombre suffisant "Le président et le bureau "témoignent toute leur douleur de l'insouciance que l'on continue à apporter au rassemblement"

8 août 1793. La société estime "qu'il est impolitique et inconstitutionnel de se refuser à ce que les assignats à face royale n'aient plus un cours forcé de monnoie", dans une lettre envoyée à la Convention

élection du président : 43 votants

10 sept 1793 - La société nomme un de ses membres pour le recensement des grains à Saintes (arrêté art 8 du département de la Charente Inférieure)

3 octobre 1793 Le représentant du peuple français, Lequinio par arrêté a nommé Bonnin, maire d'Ars dans le conseil du Directoire du district La société estime que Bonnin mérite cette distinction par son patriotisme et ses sentiments républicains mais que ses lumières et ses connaissances locales le feraient regretter et propose à Lequinio de le remplacer dans ce district

6 octobre 1793. Lamathe délégué à Saintes donne le résultat du recensement des grains : 237.276 quintaux de déficit nécessaires à 39.546 individus à nourrir. Il y a pour 6 mois de tous grains Une demande de secours a été adressée au ministre de l'intérieur

Lundi 7 octobre 1793 Le président exhorte les membres à se réunir assidûment afin que les délibérations aient plus d'énergie "il est temps de faire sortir notre société de son berceau et de lui faire promener sur tous nos ennemis intérieurs un œil de surveillance la plus active! Les Sans Culottes et la Montagne triompheront toujours! Les cris de Vivent les Sans culottes et la Montagne ont terminé la séance.

8 octobre 1793 on lit une lettre annonçant la prise de 80 pièces de canon en Vendée et de deux officiers généraux dont Lescure.

12 octobre 1793 La caisse est en déficit la souscription individuelle est portée à 5 livres

On propose de fondre la cloche pour en faire une petite pièce de campagne.

16 octobre 1793. nomination de commissaires pour la police de la salle ils décorés d'un sautoir tricolore. On attend les Représentants du Peuple. On adopte l'inauguration des drapeaux de la liberté et du bonnet sur la tête du Président de même que celle du tableau et des devises républicaine sur la porte d'entrée avec cette

légende "Vive la Montagne!"
19 octobre 1793 le président félicite les citoyennes des galeries qui ont arboré la cocarde tricolore. Il demande que l'entrée de la salle soit refusée à celles qui ne l'auraient pas et que seule cette cocarde doit soit autorisée et devra être portée à la tête. En cas de refus, les femmes seront déclarées "partisantes" de l'ancien régime. Une corbeille de cocardes sera à l'entrée de la salle.
20 octobre 1793 création d'un comité de surveillance dans le sein de l'assemblée.
24 octobre 1793 A. Button proteste de "la répugnance pour tout ce qui rappelle la royauté et dépose les commissions de service militaire qu'il tenait du ci devant roi". Félicitations à ce bon Sans-Culottes. Ses commissions seront brûlées dimanche prochain avec les titres de féodalité. Mais un membre du club fait remarquer que les brevets ne sont pas compris dans la brûlure ordonnée par la loi il faut les déposer à la municipalité pour ménager les droits éventuels aux récompenses nationales

26 octobre 1793 invitation a assister demain en masse à la brûlure de titre féodaux après le "trie" de ceux qui justifient la propriété foncière -

Séance de sextidi de la première décade de brumaire de l'an second de la République francoise (27 octobre 1793 vieux style

La 1ère datée en calendrier republicain

octidi 1e décade de brumaire

on denonce un enlevement de grain

Dechezeau est allé au parquet voir s'il y existait encore des signes de féodalité : aucun. Les bureaux, les tables + bancs ou "siégeoint la race rongeante de la ci devant justice seigneuriale" couvendraient à augmenter les places des vrais Sans Culottes

nonidi 2e décade de l'an II 9 nov. vieux style 1793

Bouvin lit un arrêté du département constatant que les fêtes et dimanches n'ont plus lieu exterieurement et que les jours de décades seront regulierement observés.

Brizard curé fait partie de la société

invitation à la municipalité à fixer le prix maximum du vin

Quartidi de brumaire an II (13 nov. 1793)
Séance extraordinaire pour recevoir la commission (?) Moreau demande la création d'un comité de surveillance pour "extirper les membres gangrénés soit d'aristocratie, soit de fanatisme" Parent (un nouveau venu! un commissaire?) déclare "S'il y a des prêtres fanatiques et dangereux de qui l'on doit se méfier c'est le vôtre"
Le soir même nouvelle réunion pour nommer les 15 membres du comité de surveillance
On décide de charger des membres de la société de prêcher "la morale pure et l'amour de la fraternité" les jours où il n'y aura pas de nouvelles apportées par le courrier. Le président propose de chanter l'hymne sacré de la liberté à la fin de chaque séance.
La morale sera prêchée les jours de décades à commencer de la 1ère de Frimaire. Deux citoyennes seront invitées pour chanter l'hymne.
Duodi 1e décade de frimaire (22 nov 1793)
Théodore Button dépose un livre de prières en latin qui lui rappelle le fanatisme et les erreurs de la religion. Ce livre devra être brûlé

quartidi de la 1e décade de frimaire an II
Michenaud demande qu'il n'y ait pour les
étudiants que 2 jours de congé par décade
Don de 8 chemises pour les défenseurs
Décadi seconde frimaire
La société est peinée de ne pas voir plus de
zèle au jour destiné à la morale La salle
sera fermée quand commencera la morale
les factionnaires se tiendront dehors et les
fauteurs de bruits seront dénoncés
La société prendra possession de la ci-devant
église qui sera le temple de la Vérité
(Le curé Brizard, chassé du club des Jacobins d'Ars
s'est retiré à la Couarde - Après avoir retracter ses
serments à la constitution civile du clergé il fut réinté
gré à Ars en 1805 il y mourut 2 décembre 1807)
30 nivôse de l'an II décadi
Il n'y avait que 36 membres - discours de morale
très applaudi suivi d'une quête pour les indigents
à 8 livres 13 sols - Les citoyennes Girard et Gourgues
chantent l'hymne national
15 pluviôse an II de la République française une et
indivisible Liberté ou la mort

serment prêté par 6 présents du comité de surveillance sur 15 nommés
"Je jure de maintenir la liberté et l'égalité de respecter les propriétés, ou de mourir en les défendant. Je jure aussi de rester inviolablement attaché à la Société et d'en observer les réglements, de dénoncer tous les traitres à la Patrie et les conspirateurs contre la liberté, de vouer le plus grand mepris aux fanatiques comme indignes de figurer parmi les Républicains et comme contraires aux sages mesures de nos législateurs"
(les autres membres ont juré aux 2 seances suivantes sauf Rabosseau qui a donné sa démission parce "qu'il n'a pas assez de forces et est chargé de travaux" un autre membre a été élu à sa place)
27 pluviose an II de la République une et indivisible et impérissable
Vote d'une proposition de Lamathe et Bonnin : Tous les sociétaires qui ne travailleront pas demain Octidi ou qui seront trouvés endimanchés seront exclus de la société qui ne veut que des bons Sans Culottes ayant dépouillés les vils préjugés -

Demande aux citoyennes qui suivent les séances de nommer entre elles des commissaires pour s'épurer -

30 pluviose an II de la RF une et indivisible et impreriable

Le comité des quinze est au complet son rapporteur annonce que l'épurement de la société est fait. Le Président declare alors la Société dissoute et son réorganisation aura lieu le 1e ventose par les seuls membres porteurs d'une carte

1e ventôse an II

Bonnin est élu president

Les femmes et les filles "les plus dorées de républicanisme" devront se faire inscrire à la Société et prêter serment.

L'épuration du comité des quinze par la Société aura lieu le 4 ventôse - (il est pas mentionné à cette date)

4 ventôse an II

Inscription des femmes et prestation de serment 3 formules 1° femmes mariées 2° jeunes citoyennes à mères ---- vous jurez aussi de vouer le plus grand mépris aux aristocrates et aux fanatiques de ne donner votre cœur qu'à un bon sans culottes et un bon

Républicain, de plutôt rester filles"
3° femmes sans enfants et filles âgées
--- de vivre et de mourir dans les principes républicains
On ne doit plus se servir du mot maître mais dire : " citoyen
9 ventôse an II
Demain 10. jour de décade on plantera un arbre vert à côté de celui de la liberté. Il y aura une promenade civique où assisteront les corps constitués, la garde nationale. distribution de pain aux pauvres - bal pour la jeunesse
Discours fait par Isaac Dechezeaux.. extraits
" Que les feuillages se multipliant, effacent à jamais de nos sentiments le germe des anciens préjugés qui nous rongent encore; car il en est peu de nous qui en ayons abandonné l'entier souvenir ---- ne nous fions pas aux discours factieux ---- admirons et veillons aux qui nous gouvernent dans nos communes, bénissons les quand ils rendront exemplaires les lois décrétées par la convention, dénonçons les aux tribunaux quand ils porteront quelques atteintes

la dénonciation en effet est un devoir du Citoyen Français --- jurons la mort de l'intrigant - - -. Vive la Montagne Vive la République -

2ème discours - dont la péroraison est : " Vous verrons alors fleurir paisiblement, sous l'égide de la Constitution, l'arbre de la liberté, qui sera la Constitution des opprimés et qui deviendra, il n'en faut pas douter, l'ornement de l'univers -

(Les presidents, vice président, secretaire sont élus pour 1 mois)

— Le comité des 15 ajourne les candidats à la Société, rejette les membres indignes, les reprend etc - —

2 germinal an II.

Les indigents qui ne travaillent pas les ci devant dimanches et fêtes ne seront pas secourus

Borit père soutient que les cultes étant libres chacun a le droit de s'endimancher quand il lui plaît mais il est censuré car " les Républicains ne doivent pas connaître d'autre culte que la Raison

3 germinal an II

15 jeunes garçons équipés aux frais de la commune pour s'engager dans la marine se présentent devant la Société qui les acclame porte leurs noms au procès verbal et leur distribue le montant d'une collecte

Discours de Bonnin : Il exhorte les jeunes volontaires à imiter Barra "qui à peine âgé de 13 ans affrontoit tous les dangers, chargeoit toujours l'ennemi à la tête de la cavalerie. Ce jeune héros saisi par les brigands fut pressé de crier vive la Religion, vive le Roi ; vive la République répondit le jeune défenseur qui tomba assassiné au milieu de l'armée catholique. Ah ! que cette infâmie vous fasse oublier les ci-devant dimanches que les scélérats observent encore - - -. Répétez dans toutes vos actions : amour sacré de la Patrie. immortel amour dites que cette passion est la première du peuple et que les tyrans ne la connaissent pas."

10 germinal. Favereau a obtenu un certificat le dispensant d'être requisitionné (mauvaise vue) on lui fait cependant il continue à chasser et le plus petit

des oiseaux ne lui échappe pas -
On décide d'écrire à la Convention et au club des Jacobins pour annoncer l'envoi d'un cavalier et des 15 jeunes mousses.
Ceux qui savent lire se groupent près du bureau et lisent tout bas ainsi il n'y a que eux qui en profitent !!
20 germinal an II jour de décade -
Le citoyen J. Guillaume Dubois, âgé de huit ans, monte à la tribune et fait une prière patriotique
Le citoyen Marneau, à la tribune fait un discours de morale suivi d'une collecte qui a produit 13 livres 3 sols 3 deniers pour nos frères indigents -
(10 jours plus tard il y eut 2 discours de morale et la quête rapporta 7 livres)
— La Société reçoit des discours ~~de St J~~, des décrets des déliberations etc envoyés de Paris - appelés : papiers nouvelles —
Description du drapeau national : une bande verticale bleue tenant à jour une blanche au milieu et une rouge flottant dans les airs
— Chaque citoyen et citoyenne de plus de 14 ans doit donner 1 livre de vieux linge pour fabriquer du papier

— Il est ouvert un atelier pour traiter les pierres salpêtreuses.

Primidi 3ème décade floréal

Michenaud fait observer qu'en dépit des conseils donnés pour faire oublier les ci-devant dimanches des fonctionnaires publics se permettaient d'aller boire dans les auberges ces mêmes jours pour ne pas travailler.

Fournier dit qu'il n'y a aucune loi qui puisse obliger à oublier les dimanches, que le jour de décade est pour les fonctionnaires publics et que les morales qu'on y donne sont autant de dogmes et de religions

Un autre dit les jours de décades sont un hommage à la Convention et qu'il faut oublier le dimanche "qui nous rappelle le monstre du fanatisme

Le président reproche à Fournier de manquer les séance de décade où "toutes les morales sont fondées sur des principes frappants, sur la nature, sur les droits du citoyen, le respect des lois et la Raison

Fournier répond "il est ridicule de vouloir engager à travailler le dimanche tandis que les communes voisines travaillent de préférence les jours de décade

— qu'il y avait un département qui avait été cassé pour avoir voulu trop faire —
que ces mesures, dans une commune flanquée tendaient à soulever le peuple.
On proteste on propose que Fournier retracte à la tribune ses propos anti-républicains. il s'y refuse
La séance est levée à onze le Président "témoigne ses regrets pour une pareille scène qui est mortifiante pour des amis de la Liberté et de l'égalité
Séance le lendemain une des plus nombreuses depuis l'organisation de la société
Fournier n'est pas venu se rétracter
On décide que ceux qui s'habilleront le dimanche et ne travailleront pas seront exclus de la société
La société se charge de prévenir la municipalité quand des citoyennes secourues ne travaillent pas le dimanche.
— Ventujol fils fait une pétition auprès des représentants du peuple pour faire admettre son récent mariage avec la citoyenne Lavillebeault ex-noble séparée de son mari dont elle éloigné de près de 20 lieues. Elle habité depuis 21 ans

la commune et s'y est bien comportée -

Quintidi 1e décade 9eme mois de l'an II

Pour fêter l'Etre suprême de 20 prairial on décore le Temple de la Vérité, on met en vente les deux ci devant chapelles

Bonnin, qui est maire de la commune invite les citoyennes à venir à la mairie pour couper des parchemins

— dimanche 29 floréal "jour ci-devant consacré à la superstition" Micheneau, du comité de surveillance a vu Louis Leban au cabaret.

— la société reçoit des rapports de St Just Robespierre. Billaud-Varenne.

— Bourgeois et Julien Mercier persistent après plusieurs débats à ne pas donner la morale

— Bonnin est allé en visite à la Société filiale des Portes, il y a donné la morale il a mis les membres de cette société en garde contre l'ancien curé qui veut s'y faire admettre

Séance de Quintidi 3eme décade 9eme mois

F. Dechezeau donne lecture de la lettre du représentant du peuple sur l'arrestation de Fournier

Sextidi 3ème décade 9e mois an II

Bonnin donne lecture de deux arrêtés de Garnier représentant du peuple de Saintes et d'une lettre du district à propos de l'arrêté de la Société nommant 2 commissaires pour voir si les sociétaires de la Commune de Loix s'occupent les ci-devant dimanches

— Les commissaires n'ont vu personne endimanché à Loix, personne dans les cabarets mais personne dans les champs.

— Pendant cette période une commune de l'île s'appelle "la Montagne" (probablement la ci-devant St Martin)

— Des citoyennes se permettent à la tribune des rires immodérés, des propos indécents elles seront dénoncées au comité épuratoire.

Séance du 9 messidor an II

2 commissaires envoyés à Loix ont constaté que le ci devant St Jean Baptiste paraît avoir été fêté, que le dimanche peu de personnes travaillent, peu portent la cocarde — 2 commissaires sont nommés pour surveiller à Loix, 2 pour les Portes.

— A la séance du lendemain il est question de la pénurie de beurre — c'est un jour décade mais il y a si

peu d'assistants il n'y a pas de morale.
Une jeune citoyenne récite une prière républicaine et chante une chanson patriotique.
2 commissaires sont désignés pour surveiller la commune de Soix "le jour d'un certain Pierre soi-disant Saint"
les 12 - 14 - messidor pas de séance faute d'assistance suffisante
____ Après les mots mardi mercredi on écrit entre parenthèses style esclave -
20 messidor an II
La société décide d'envoyer du blé à la Rochelle "qui n'a plus que pour 48 heures de pain"
Le président invite à surveiller les malveillants qui coupent les vêtements des citoyennes des galeries
____ assistance peu nombreuse le 28 ~~mes~~, le 29 messidor -
1e thermidor an II
La municipalité de Soix s'est permis de prendre un arrêté pour empêcher les propriétaires d'aller dans leur propres biens détruire les limaçons cet arrêté est attentatoire à la liberté et à la propriété La société d'Ars engage la société de Soix a réclamer auprès de la municipalité

5 thermidor

Bonnin donne sa démission du comité des quinze -

9 thermidor an II

Le Président a reçu de bonnes nouvelles reçues aux cris de vive la République Vive la Montagne - La parlé de l'indifference des secretaires, les papiers nouvelles sont encore épars - Il envoie le concierge chercher Mercier secretaire mais il etait couché - la seance suivante est du 19 thermidor

20 thermidor

On constate que depuis quelque temps la société etait déserte, qu'il semble que beaucoup s'etaient mis pour être munis d'un diplôme pour voyager plus facilement - On renouvellera les diplômes

— Les seances sont toujours ouvertes par l'hymne chéri des Français -

1e fructidor an II dépôt des anciennes cartes et nomination des nouveaux sociétaires 78 qui ont promis d'être exacts - un membre restant un mois sans paraitre aux réunions sera renvoyé appel nominal à 7 h ½ à chaque séance - Pendant les vendanges séance seulement les jours de décade

2 fructidor an II
Seance ouverte à 7 h ½ "vu qu'il n'y avait pas de membres pour l'ouvrir plus tôt"
appel fait il y avait 23 présents dont 3 ont encouru le rejet pour leur longue absence
Le président demande qu'il soit envoyé une adresse à la convention pour "la remercier de la fermeté qu'elle a mise dans les journées du 9 et 10 thermidor et de ce qu'elle a condamné à mort les moteurs de cette terrible insurrection"
Dernier proces verbal le 6 vendémiaire an III insignifiant et fin du document

---

Depuis un mois environ les seances ne sont suivies que par un petit nombre de sociétaires -

Etudes, documents, extraits relatifs à Saintes
par le baron Eschasseriaux 1876.

En ~~1778~~ 1742.

imposition de la somme de 1770 livres 16 sols 2 deniers faisant le sixième de celle de 10 livres 10.624 livres 16 sols 11 deniers pour le paiement des dettes de Saintes.

Paroisse	St Pierre	106
paroisse	St Maur	83
paroisse	St Michel	83
paroisse	Ste Colombe	85
fauxbourg	St Macoul	52
fauxbourg	St Palais	220
	St Eutrope	207
Les Roches		20
fauxbourg	la Bretonnière	50
	St Vivien	89.
Total des familles imposées		995

	conseillers au présidial	procureurs	avocats	marchands	chirurgien	médecins	bourgeois	notaires	orfèvres	boulangers	bouchers	cordonniers	serruriers	maçons	tisserands	sergers	cabaretiers
St Pierre	3	10	5	2	2	4	"	2		2	0	6	3	"	"		9
St Maur	2	5	1	10		1		3	4	2		5	3	"	1		2
St Michel	2	4	"	11	"	"	2	"	1	2	1	5	"	"	4	3	5
Ste Colombe	1	4	1	10	"	"	"	"	1	4	3	1	1	4	1	4	5
St Macoul	"	"	"	1	"	"	1	"	"	"	"	"	"	6		8	1
St Palais	"	"	"	8	1	"	3	1	"	8	6	2		3	16	24	3
St Eutrope	4	"		11	1		4	4		3		11		6	7	30	6
Bretonnière				6						5	2	2		25			4
St Vivien				1										25			2

Préambule du document

« rôle et également de la somme de 1776 livres 16 sols 2 deniers repartie entre les habitants de la ville de Saintes, des faubourgs St Palais, St Eutrope, St Vivien et St Macoul sujets au logement des gens de guerre » fait par François Appert marchand de la ville, Pierre Buhet marchand du faubourg de la Bretonnière et Pierre Laffon voiturier faubourg St Palais

	meuniers	tailleurs d'habits	
			nommés d'office par ordonnance de M Compagnon
			subdéléguée de Monseigneur l'Intendant
St Pierre	3	4	de la Rochelle
St Maur	"	4	Le paiement se fera entre les mains
	1		des collecteurs.
St Colombe	1	3	Les répartiteurs-collecteurs sont exempts
			de la taxe

Détail des paroisses

Saint Pierre 106 imposés : 4 medecins 11 procureurs, 5 avocats 6 cordonniers 3 aubergistes des bonnetiers, des gantiers un poëlier, un perruquier, un frangeur (2 l 13 sols) un maitre ez arts (10 sols

Le plus imposé le sieur Thomas de la Taboisiere 9 l.

Le moins imposé Jean Tourneur 6 sols.

St Maur - 83 (voir liste ci contre) un corroyeur coutelier, paumier (1 l 10 s) sellier, arquebusier 2 l 15 s) apothicaire (3 l 4 s) perruquier

Le plus imposé : Veuve de Pierre Gravouil boulanger 11 l Le moins Pierre Moreau tailleur 5 sols

St Michel aubergiste de la Table royale 5 l. 15 s) aubergiste des Palais royal, un maître ez arts (5 sols) 2 apothicaires - 2 perruquiers 1 horloger un faiseur de rets (3 l 10 s)
Le plus imposé Pierre Charrier 9 livres
le moins Mereau maître ez arts 5 sols.
Ste Colombe aubergiste de St Julien - 2 arquebusiers, un seiller, 1 orfevre 7 chaussetiers, un instructeur de la jeunesse, 3 boutonniers 2 perruquiers 1 bonnetier - 1 libraire 1 dégraisseur un apothicaire 1 horloger.
Landreau avocat propriétaire du Logis des Gonds 4 l 10 s)
Le plus imposé: Pierre Servant, chaussetier 8 l
le moins la veuve Ytasse 5 sols.
Faubourg St Macoul 3 voituriers 5 couvreurs 3 paveurs 3 pierreyeurs 3 vignerons 1 taillandier. 1 charpentier 1 jardinier un peigneur un sceur de long. tailleur de pierre
Le plus imposé Pierre Morisson sergier 7 l.
Le moins Richard serger 4 sols

Faubourg St Palais
3 pêcheurs 6 cardeurs 1 galocher. 1 chaisier
1 galonnier 1 colporteur 4 filassiers
3 blanchers 1 faiseur de banboches
2 voituriers-muletiers 3 gabarriers 3 peigneurs
4 cardeurs 1 cabrier 2 cordiers
des marchands graisseurs un cloutier
2 jardiniers 1 vigneron.
Auberge des Trois Piliers
Le plus imposé: Phelippot, bourgeois 13 l 10 s
Le moins Berlureau, galonnier 2 sols
81 sont imposés à moins de 10 sols
Faubourg St Eutrope 1 seiller 1 sergent de l'évêché, un homme de labeur, 1 laboureur
2 vignerons, un jardinier, des pierreyeurs
un faiseur de matelas, un banbocher, un pigeur de corde (4 sols) 1 maître d'école
Le plus imposé: Sazerat marchand 12 l
Les moins Heraud aîné laboureur et son frère tonnelier chacun 4 sols.
Jullineau, gendre à Gautier 9 sols
La belle Jeanneton cabaretière 4 sols.

Les Roches
un marchand fayancier (4 l 45 s) 6 charrons
2 tondeurs
La plus imposée : la demoiselle Pinaud fille
majeure 5 l 12 s.
Le moins Daviaud 4 s.
Faubourg Bretonnière
1 tanneur, un chamoiseur, 1 éperonnier
un grellier, un bastier. 2 teinturiers
La plus imposée : la demoiselle Robert fille 11 l 10 s
Le moins. Ancelin éperonnier 4 sols
Faubourg St Vivien
2 aubergistes 14 laboureurs ou vignerons 6
jardiniers 3 tailleurs de pierre. 1 pierreyeurs
Le plus imposé Chasseriaud laboureur 4 l 2 s
Le moins Guillot tailleur de pierre 3 sols
48 sont imposés à moins de 10 sols

Le plus imposé de tous Thelippot de St Palais
bourgeois 13 l 10 s -
Le moins. Berlureau galonnier 2 sols